

## **COVID-19 – Mesure de prévention – Restriction des services administratifs de la Municipalité**

Suivant l'évolution de la situation concernant l'actuelle pandémie, il est de la responsabilité des dirigeants de la Municipalité de veiller à la santé et la sécurité de ses employés. Par conséquent, des mesures de prévention et de protection seront mises en place dès maintenant.

Pour les citoyens ayant des rendez-vous avec une personne du bureau, ce rendez-vous est automatiquement annulé. Nous vous contacterons pour planifier, soit un rendez-vous téléphonique ou planifier une reprise de rencontre.

Pour les citoyens désirant se présenter au bureau municipal pour les services au comptoir (ex. paiement de taxes), nous demandons, avant de vous présenter au bureau municipal, de contacter le bureau (418 498-2744) afin de valider la nécessité de vous présenter physiquement.

Il se peut que nous soyons en mesure de rendre le service sans qu'une présence physique soit requise. C'est donc dire que **les bureaux administratifs seront FERMÉS**, mais il sera possible d'y avoir accès seulement après validation du besoin et autorisation de la direction.

Il est important de comprendre que les services administratifs sont fonctionnels. Cependant, par souci de santé de nos employés, seules les rencontres physiques seront temporairement restreintes au minimum.

### **Prendre note que les bureaux de la Fabrique sont fermés.**

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration pour permettre le bon déroulement de ce processus exceptionnel.

Ensemble, nous permettrons que les risques de ce virus pour vous et pour nous soient le moins dommageables pour tous.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter au 418 498-2744.

Pierre Leclerc, directeur général

